

SITE SÉCURISÉ DE L'ADHÉRENT – QU'EST-CE QUE C'EST ?



Les services en ligne vous permettent d'accéder à votre dossier d'assurance *Desjardins* quand vous le souhaitez. Profitez aussi de plusieurs fonctionnalités pratiques pour économiser du temps.

Site sécurisé destiné aux adhérents :

- Faites vos réclamations en ligne pour la plupart des soins de santé.
- Consultez l'historique des réclamations
- Gérez vos personnes à charge
- Adhérez au dépôt direct
- Accédez à vos bordereaux explicatifs
- Obtenez vos rapports des réclamations aux fins de l'impôt
- Etc.

C'EST VOTRE PREMIÈRE VISITE ? INSCRIVEZ-VOUS !

Pour **vous inscrire** au site sécurisé en ligne :

- Accédez au site <https://www.desjardinsassurancevie.com/fr/> et sélectionner **Se connecter**
- Sélectionnez **Assurance collective (sous Particuliers)**
- Cliquez sur **inscrivez-vous maintenant** :
 - Entrez votre numéro de contrat : **8752**
 - Entrez votre numéro de certificat de **9 chiffres** (le # de certificat correspond à votre matricule))
 - Entrez vos **informations personnelles obligatoires**
 - Cochez **NON** et créez votre *code d'utilisateur* (entre 5 et 15 caractères) ainsi que votre *mot de passe*
 - Cliquez sur **Soumettre ->**

VOUS VENEZ DE VOUS INSCRIRE OU VOUS ÉTIEZ DÉJÀ INSCRITE OU INSCRIT, CONNECTEZ-VOUS !

Pour **vous connecter** au site sécurisé *Desjardins* en ligne :

- Accédez au site <https://www.desjardinsassurancevie.com/fr/> et sélectionner **Se connecter**
- Sélectionnez **Assurance collective (sous Particuliers)**
- **Inscrivez** le *code d'utilisateur* ainsi que le *mot de passe* que vous venez de créer (ou ceux que vous avez créés par le passé; ils sont toujours en vigueur).
- Cliquez sur **Confirmer ->**

Vous éprouvez des difficultés à vous inscrire ou à vous connecter ?

- Consultez la démarche *étape par étape* dans le PDF « Adhésion au site sécurisé de l'adhérent » sur le site de L'APL (lignery.ca) [[Conventions et droits -> Assurances -> Desjardins -> Adhésion au site sécurisé de l'adhérent](#)]



N.B Vous pouvez consulter la « brochure : Faire une réclamation c'est facile ! » sur le site de L'APL (lignery.ca) [[Conventions et droits -> Assurances -> Desjardins -> Brochure : Faire une réclamation c'est facile](#)]